



AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, BRIGITTE DESRUISSEUX DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON

QUE lors de la tenue de l'assemblée du conseil municipal du 8 septembre 2020 à 19h, au 1439, chemin Favreau à Sainte-Edwidge-de-Clifton le conseil municipal a adopté le règlement 310-2020 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les territoires publics et abrogeant les règlements antérieurs afin d'uniformisé la réglementation sur le territoire de la MRC de Coaticook.

Une copie du règlement sera délivrée à toute personne qui en fera la demande, suivant les frais exigibles par la municipalité.

DONNÉ À SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON CE 17^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT.

Brigitte Desruisseaux
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Brigitte Desruisseaux, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 10 septembre 2020, entre 9h et 16h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17^e jour du mois de septembre 2020.

Brigitte Desruisseaux
Directrice générale et secrétaire-trésorière
